

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 294

Artikel: Souvenirs de quatorze ans de présidence : 1914-1928 : (suite et fin)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

premières conférences, a été cette *Goutte de Lait* genevoise, dont la création est indissolublement liée au nom de Marguerite Champendal. Aussi, et en dépit des divergences d'idées qui ont pu surgir depuis lors, est-ce un hommage de reconnaissance émue que nous tenons à apporter ici sur cette tombe.

E. Gd.

Education et éducatrices en Suisse

(A propos de deux brochures.)

Quand, de l'étranger, on nous demande « ce qui se fait en Suisse » dans tel ou tel domaine, nous levons les bras au ciel avec désespoir, car nos vingt-cinq cantons et demi-cantons constituent autant d'unités distinctes — et combien diversifiées! les unes des autres. Désormais, nous pourrions nous documenter rapidement au moyen des précieuses monographies publiées à la Saffa, tant par le Comité lui-même (8 fortes brochures, chez Orell Füssli, à Zurich), que par telle des Associations exposantes. Et n'attendons pas, pour nous les procurer et les lire, que l'on nous interroge de l'étranger sur les particularités de notre pays! Toutes sont d'une lecture passionnément attrayante et méritent notre attention. Que de gratitude n'avons-nous pas éprouvée, entre autres, à l'égard des auteurs de deux monographies consacrées aux choses de l'éducation, études de grande valeur sur lesquelles nous avons à cœur de retenir quelques instants l'attention des lecteurs du *Mouvement Féministe*.

M^{lle} G. Gerhard, secrétaire du Comité central de la Société suisse des Institutrices, a rédigé au nom de ce Comité, et pour accompagner son exposition à la Saffa, une monographie de l'institutrice en Suisse (*Die Lehrerinnenverhältnisse in der Schweiz*): préparation professionnelle, champ de travail et situation économique en constituent les trois chapitres, accompagné chacun des desiderata de la corporation. Des graphiques, reproduction de ceux qui ont figuré sous forme de grands tableaux à la Saffa, la complètent de façon très heureuse. Nous souhaiterions qu'une bonne traduction rendit promptement cet excellent travail accessible à notre public de langue française, très spécialement à notre personnel enseignant de Suisse romande, dont une bonne partie ignore trop, grâce à la frontière linguistique, la vie suisse d'outre-Sarine. La matière de cette brochure se retrouve d'ailleurs — mais en partie seulement — dans l'étude moins spécialisée et d'une portée plus générale due à la plume de Marguerite Evard, l'éducatrice bien connue: *La femme suisse éducatrice, dans la famille, l'école et la société*, seul écrit de langue française de la série publiée par le Comité de la Saffa.

La brochure Gerhard, laissant de côté tout ce qui concerne les maîtresses spécialisées, groupées dans d'autres associations (maîtresses enfantines, maîtresses d'ouvrages, maîtresses ménagères et professionnelles), étudie de très près ce qui concerne l'institutrice proprement dite aux trois degrés primaire, secondaire et supérieur. D'un canton à l'autre, quelle incroyable diversité, même entre cantons voisins parfois! Bigarrure dans la préparation professionnelle, inexistante dans quelques-uns des petits cantons, aux mains d'instituts privés dans d'autres, exclusivement et rigoureusement officielle ailleurs, et enfin simultanément privée et officielle dans un ou deux cantons! Bigarrure également dans l'extension du champ de travail de l'institutrice. Quelques cantons comptent plus d'institutrices que d'instituteurs au degré primaire, tels Neuchâtel et Schwyz, Zoug et Genève; dans le canton de Vaud, la proportion est presque égale, tandis que Glaris ne compte pas une seule institutrice primaire, et Appenzell Rh.-Ext., Grisons et Thurgovie une proportion insignifiante. Dans les Grisons notamment, on réserve aux institutrices les postes mal rétribués des communes pauvres de la montagne; la ville de Coire n'en compte pas une seule! Dans les cantons où la proportion est sensiblement la même, on remarque une tendance générale à réserver toujours aux institutrices les classes élémentaires lorsque celles-ci sont mixtes, et à les exclure complètement des classes de garçons seuls et des classes mixtes du degré supérieur.

Dans l'enseignement secondaire envisagé *in globo*, alors que les élèves filles sont actuellement presque aussi nombreuses que les garçons, les institutrices ne constituent que 1/7 du personnel enseignant! Chose curieuse, la situation à cet égard semble meilleure dans les écoles dites supérieures (qui ne sont point l'Université, mais les écoles gymnasiales, soit le degré supérieur de l'enseignement secondaire); mais cela est dû uniquement à l'apport de quelques grands instituts catholiques de la Suisse centrale, où l'enseignement des jeunes filles est exclusivement entre les mains des religieuses. Même remarque touchant les directrices d'écoles, qui demeurent partout l'exception, alors que dans d'autres pays elles sont la règle. En Angleterre, par exemple, et en France, on ne comprendrait pas que la directrice d'une école de filles pût ne pas être une femme. Et la brûlante question de l'institutrice mariée, où la cocasserie des dispositions le dispute à l'odieux! Quatre cantons, dont le double canton de Bâle, excluent totalement la femme mariée, tandis que d'autres cantons formulent des restrictions partielles, tantôt légales, tantôt administratives. Six cantons seulement, dont Vaud et Genève, comptent un nombre un peu important d'institutrices non célibataires.

Pour ce qui est du chiffre des traitements et de la marge

Souvenirs de quatorze ans de présidence

1914-1928

(Suite et fin.)¹

... De la propagande. Ah! certes, nous y avons travaillé durant ces dix dernières années! Faut-il rappeler comme preuve la fondation de Sections, dont nous comptons 28 aujourd'hui, réparties dans 14 cantons; faut-il rappeler nos Cours de vacances suffragistes, dont je proposais le premier au Comité Central en 1919, et dont depuis lors la série s'est déroulée, grâce à M^{lle} Dutoit et à ses aides, comme une série de succès? La propagande par la presse? voici plusieurs années qu'un bulletin de presse, alternativement rédigé chaque quinzaine par M^{me} Debrit et par moi, est envoyé à plus de 150 journaux suisses. La propagande par l'imprimé? et notre bloc-notes suffragiste qui fut distribué en hommage à chacun des députés aux Chambres fédérales, dont bien peu apprécierent ce cadeau à sa juste valeur. Ces dernières années, en outre, il ne s'est pas passé, je crois, une votation fédérale que nous n'ayons manifesté, par l'affiche, par l'annonce insérée à la quatrième page des journaux, contre notre exclusion du scrutin, fournissant à nos Sections des textes à cet effet et agissant nous-mêmes dans les cantons sans Sections.

Une de ces votations fédérales, notamment, posa devant nous un très grave problème: ce fut celle du 16 mai 1920 sur l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations. De différents côtés, en effet, on nous avait demandé si nous laisserions faire que les femmes soient tenues à l'écart d'une décision de cette importance, et des suggestions nous avaient été apportées: hâter la discussion aux

Chambres des motions Greulich et Göttsheim, afin que, en cas de succès, les femmes pussent voter, tout comme les hommes, sur le principe de cette adhésion; ou bien demander que, vu la signification exceptionnelle de ce scrutin, les femmes fussent, exceptionnellement aussi, admises à y participer... Après de longues discussions, notre Comité finit par décider pour la négative, tant pour la première que pour la seconde suggestion. Car hâter la discussion aux Chambres de deux motions suffragistes, c'était vite dit, mais qui garantissait que le résultat de cette discussion nous fût favorable? et où aurions-nous trouvé en quelques mois le temps nécessaire à ces deux votations populaires successives, dont l'une aurait eu pour seul but de nous permettre de participer à l'autre? Et quant à la seconde suggestion, nous y renoncâmes pour deux motifs. Une question de principe d'abord: le vote des femmes est chose trop grave, trop sérieuse, pour pouvoir être donné en une occasion, puis retiré pour une autre. Une question de tactique aussi: étions-nous suffisamment sûres du chiffre de femmes qui auraient participé à cette votation occasionnelle, si nous en avions obtenu l'organisation, pour qu'il ne fût pas utilisé contre nous pendant des décades comme illustration du fameux argument qu'une poignée de femmes seulement chez nous réclament leurs droits politiques? Mais ce serait mal nous connaître que se représenter que cette décision impliquât pour nous le silence et la paresse. Car, tout en gardant une complète neutralité sur le fond même de la question, si passionnément discutée alors à travers toute la Suisse, nous fûmes parmi les premières à agiter l'opinion publique, à organiser des conférences contradictoires, à apposer des affiches — et à cette occasion, quelques-uns des membres de notre Section de Berne s'amuserent à se livrer à un véritable exploit de suffragettes: elles allèrent, subrepticement, de nuit, coller, sous l'affiche des adversaires de la Ligue, qui représentait une Helvetia, les mains enchaînées, adjurant le peuple suisse de la délivrer de l'esclavage de l'étranger que serait pour elle

¹ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

entre les minima et maxima, toujours même bigarrure, qui s'explique et se justifie parfois par les conditions locales ou régionales, mais qui demeure bien déconcertante dès que l'on compare avec les traitements des collègues masculins... Toute la gamme y est, depuis l'institutrice valaisanne qui, pour six mois d'école, reçoit un minimum d'un peu plus de 1000 fr. et doit s'arranger le reste du temps comme elle peut, jusqu'à l'institutrice primaire de Zurich-Ville, dont le traitement maximum peut dépasser 8000, et aux degrés secondaire et supérieur 9000 et 9500 ! Quelques cantons seulement admettent, au moins en théorie, le principe « à travail égal salaire égal », tandis que la plupart rétribuent systématiquement la femme moins que l'homme et lui attribuent également des allocations de logement moindres... Mais le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de cette logique masculine s'offre à notre admiration au chapitre des assurances: en Appenzell Rh.-Ext., pour une même prime de 100 fr. payée à la caisse, l'instituteur touchera une rente de 1600 fr. et l'institutrice une rente de 1400 fr. ! Dans les Rhodes-Intérieures, les institutrices sont tout simplement exclues de la caisse ! Ailleurs, par contre, les vieux parents à la charge de l'institutrice, ainsi que des frères et sœurs infirmes ou encore mineurs, sont compris dans l'assurance, aussi bien que le conjoint survivant et ses enfants.

Les institutrices ne songent pas, bien entendu, à revendiquer une uniformisation absolue, qu'elles savent impossible à tous égards; mais nous ne pouvons que nous sentir complètement d'accord avec elles dans leur lutte contre des restrictions et des *impedimenta* que rien ne justifie — sauf le fait brutal que la femme n'est pas électeur ! Entrer ici dans le détail de tous ces points nous entraînerait trop loin; nous ne pouvons qu'engager tous ceux et toutes celles auxquels la langue allemande est familière, à lire et à méditer la brochure Gerhard.

(A suivre.)

E. SERMENT,

Présidente de la Commission d'Education
de l'Alliance nationale de Sociétés féminines.

Avis important

Nous présentons toutes nos excuses à nos abonnés pour le retard avec lequel paraît ce numéro, retard uniquement dû, comme nous les en avons prévenus d'avance, à l'absence de notre rédactrice retenue en Allemagne par les réunions internationales dont il est question plus loin.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

la qualité de membre de la S.d.N. (et combien extraordinaire paraît cette conception à moins de dix ans de regard en arrière!), une banderolle ajoutant à l'apostrophe enflammée: *Peuple suisse, délivre-la...* cette conclusion pour le moins inattendue des auteurs de l'affiche: ... *donne-lui le droit de vote...*

L'activité déployée par nous au cours de ces dix dernières années en faveur de l'éducation civique de la femme se confond sur bien des points avec notre propagande, car elle s'est également exercée par l'intermédiaire de nos Cours de Vacances, par les innombrables conférences contradictoires sur des sujets politiques organisées tant par nos Sections qu'à l'occasion de nos Assemblées générales, par le II^{me} Congrès des Intérêts féminins (Berne, 1921), dont l'importance pour nous fut en raison directe, d'une part des question si directement connexes à nos intérêts qui y furent traitées, d'autre part du rôle de premier plan qu'y jouèrent deux de nos suffragistes bernoises, M^{mes} Rothen et Leuch. De plus en plus aussi l'habitude s'est prise parmi nous d'intervenir de façon étudiée et motivée auprès de nos législateurs, lors des débats sur des sujets concernant aussi bien l'intérêt général que nos intérêts particuliers: lutte contre la tuberculose, contre l'opium, revision du régime des alcools, assurance-vieillesse, assurance-maternité... D'autre part, nos efforts en faveur de l'égalité des droits de la femme n'ont pas seulement porté sur le domaine politique; en matière économique, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour atténuer les conséquences fâcheuses pour le droit au travail de la femme des Conventions de Washington; nous sommes intervenues pour obtenir la nomination de femmes à l'Office fédéral du Travail, et de femmes inspectrices du travail; nous avons tenté, lors du renouvellement de la Convention entre patrons et ouvriers imprimeurs d'en faire abroger la clause tyrannique et injuste qui excluait les femmes de cette profession si bien faite pour elles; nous avons protesté contre les mesures d'exception prises contre les femmes seules lors de la crise de chômage de 1922; et nous avons, à force de peine et de ténacité, fini par remporter un succès féministe quand fut définitive-

De-ci, De-là...

Un touchant témoignage.

Nous apprenons que la mémoire de M^{me} Pieczynska, bien loin d'être oubliée dans la province de Pologne, où elle a travaillé il y a plus de 50 ans, est au contraire honorée par ceux et celles qui jouissent maintenant de cette indépendance et de cette autonomie qu'elle a si ardemment souhaitées. On y donne des conférences sur son activité, et il est même question de baptiser de son nom une école. Voilà de touchants et lointains témoignages de reconnaissance qu'il est bon et encourageant de signaler.

Une génération remarquable.

Il est très intéressant de rapprocher les nouvelles qui nous parviennent de différents pays sur la célébration que l'on prépare pour les mois prochains du 70^{me} anniversaire de novatrices et d'initiatrices, de pionnières et de chefs de notre mouvement. En effet la Suède s'apprête à fêter ce mois-ci Selma Lagerlöf, qu'il n'est pas nécessaire de présenter à nos lecteurs; l'Autriche annonce également le jubilé des 70 ans de Rosa Mayreder, écrivain féministe, connue et appréciée dans les pays de langue allemande; et non seulement l'Amérique, mais les suffragistes internationales savent toutes que Mrs. Chapman Catt atteindra 70 ans en janvier prochain. Sans doute encore en trouverait-on sans peine d'autres de la même génération? et pourquoi ces années 1858-1859 ont-elles été si fécondes en femmes de premier plan, nées dans des milieux et des pays divers, et parvenues à travers des conditions si dissemblables que l'on ne peut guère invoquer la fameuse théorie de Taine sur « la race, le milieu et le moment », à la célébrité mondiale?... Il y a là un problème sociologique et psychologique bien curieux à étudier.

La formation des infirmières de la Croix-Rouge.

Le numéro d'octobre de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* nous apporte une étude très documentée sur cet important sujet due à la plume de M^{me} Chaponnière-Chaix. On sait, en effet, qu'il y a là un problème qui nous touche de très près, nous autres femmes, aussi bien au point de vue plus particulier de la carrière d'infirmière qu'à celui plus général de la constitution par la Croix-Rouge d'un personnel spécialisé, bénévole ou professionnel. L'étude de M^{me} Chaponnière, qui a d'ailleurs été présentée à la récente Conférence de la Croix-Rouge à La Haye) sera donc lue avec le plus vif intérêt, et c'est pour nous un plaisir que de la signaler.

Académiciennes de jadis.

L'Académie de peinture se montra moins sévère pour les femmes que sa voisine l'Académie tout court. Sous le règne de Louis XIV et de ses deux successeurs, quinze femmes peintres devinrent académiciennes. La première fut Catherine, Duchemin, élue le 14 avril

ment élaboré par les Chambres ce statut des fonctionnaires qui menaçait sérieusement d'inférioriser les femmes. Et en matière de cette égalité de morale, dont le principe est aussi important que celui de l'égalité politique, nous avons aussi fait entendre notre voix lors de la votation de la loi fédérale contre la traite des femmes, nécessitée par l'adhésion de la Suisse aux Conventions internationales de Paris et de Genève.

Car, et toujours davantage, l'élément international a pris sa place dans notre activité. Ceci essentiellement depuis ce Congrès suffragiste international de Genève en 1920, dont je voudrais avoir le temps d'évoquer plus longuement ici le souvenir: la nouvelle m'arrivant en bombe que le Congrès ne pouvant avoir lieu à Madrid, il se réunirait à Genève si nous voulions l'y recevoir, la décision hâtivement prise par téléphone et télégraphe, les préparatifs joyeux et fiévreux à la fois, dans le laps de temps si court (trois mois) dont nous disposions, l'organisation pratique dont la responsabilité pesa lourdement sur nos épaules genevoises, et enfin l'épanouissement de tous les espoirs, la révélation pour tant de nos suffragistes suisses, qui avaient eu peine à en comprendre dès le premier abord toute la portée, de l'enrichissement merveilleux et unique que constitue un grand Congrès suffragiste international. On a bien pu, dans la suite, affirmer que Genève l'ayant surtout préparé, Genève l'ayant seule reçu, Genève seule en avait profité; j'estime, quant à moi, que quelque chose a changé dans notre mouvement suffragiste suisse depuis ce Congrès. Puis, ce furent les Congrès de Rome (1923), de Paris (1926), auxquels participa chaque fois notre Association avec une délégation complète; ce furent les démarches qui en résultèrent pour nous, pour transmettre à nos autorités compétentes les résolutions votées; et ce fut aussi, par l'intermédiaire de ces relations internationales, renforcées depuis que l'on voulut bien, en 1923, m'appeler aux fonctions de secrétaire générale de l'Alliance Internationale, la subvention quatre ans de suite versée à notre caisse par les administratrices du Fonds Leslie (Etats-Unis) — à la condition, très américaine, que si le ciel suffragiste nous

1663; la dernière, Mme Vigée-Lebrun. L'une d'elles, Sophie Chéron, entra toute jeune, à vingt-quatre ans, dans la Compagnie. Malheureusement vint l'illustre David, qui n'aimait pas beaucoup les femmes — du moins comme collègues — et qui ferma les portes de l'Institut à Constance Meyer. Ne pourrait-on dire de lui ce que Talleyrand disait d'un autre: « Quel dommage qu'un si grand homme ait été si mal élevé. » (Candida.)

Féminisme International

I. EN ESPAGNE

Echos des réunions des femmes universitaires

Le Conseil de la Fédération des femmes universitaires, répondant à l'invitation qui lui avait été aimablement faite par sa branche espagnole (la « *Juventud universitaria española* »), vient de tenir à Madrid sa session annuelle. Il faudrait la plume d'un Théophile Gautier pour décrire tout le charme de ce pays d'Espagne, avec tantôt ses superbes forêts de pins ou d'oliviers, tantôt ses paysages quasi-africains, d'une douceur de coloris infinie, tantôt enfin ses sites rocheux et sauvages d'une imposante grandeur. Ce qu'il est surtout impossible de rendre, c'est l'accueil enthousiaste et charmant que les membres du Conseil de l'I. F. U. W. (*International Federation of University Women*) reçurent partout, grâce à la *Juventud universitaria española* et surtout à la présidente, la doctoresse Soriano, médecin officiel de la marine marchande, et à sa secrétaire, le docteur Campoamor, avocate à Madrid, dont l'inlassable entraînement et l'inépuisable complaisance ont largement contribué à la réussite des réunions. Toutes les villes que les déléguées ont eu le plaisir de visiter rivalisèrent d'égards envers elles; ce fut d'abord Barcelone, puis Madrid, où le ministre de l'instruction publique d'Espagne, le recteur de l'Université et le vice-président de l'Académie de droit et de législation soulignèrent, au banquet officiel, l'importance du travail de l'I. F. U. W., et où l'Ordre des avocats madrilènes offrit aux juristes une cordiale réception au Palais de justice, avec visite de sa riche bibliothèque, qui contient de nombreux ouvrages suisses; ce furent ensuite Tolède, Ségovie, la Granja, où S. A. l'Infante Isabelle, tante du Roi, tint à recevoir elle-même le Conseil dans les superbes jardins de la Résidence, et pour celles qui se rendirent en Andalousie; ce furent Cordoue et Séville, où la séance publique à l'Université, très fréquentée, fut honorée d'un discours du directeur; et enfin Grenade, avec son impressionnant Alhambra.

A Madrid, c'est à la *Residencia de Señoritas*, maison d'étu-

diantes fondée par le Gouvernement espagnol, pour recevoir la jeunesse féminine de toutes les parties du pays, sous l'expertise direction de la doctoresse de Maitzu, qu'étaient logées les membres du Conseil. La session s'est déroulée à l'Académie de droit et de législation; elle s'est ouverte, sous la présidence de Mlle Ellen Gleditsch, privat-docent à Oslo, présidente de l'I. F. U. W., par une séance publique à laquelle des discours furent prononcés par le recteur de l'Université de Madrid, le vice-président de l'Académie de droit et de législation, et par divers membres qui exposèrent les buts et le rôle de la Fédération. De nombreux sujets de discussions figuraient à l'ordre du jour des séances de déléguées, mais nous ne pouvons en relever ici que quelques-uns: le Conseil s'est, entre autres, occupé de l'élaboration de listes annuelles d'œuvres d'intérêt scientifiques, publiées dans les divers pays, et dont il serait utile d'avoir une traduction dans d'autres langues, comme du recrutement, parmi les membres de l'I. F. U. W., de traducteurs qualifiés. Le projet du Dr Vauthier de créer un Sanatorium universitaire à Leysin, a beaucoup intéressé le Conseil, qui l'a recommandé aux Fédérations nationales. Dans le domaine juridique, il a été décidé, en ce qui concerne la question de la nationalité de la femme mariée, qui doit être étudiée par la Commission de Codification du droit international de la Société des Nations, de recommander aux Fédérations nationales d'insister auprès de leur gouvernement pour que des juristes femmes fassent partie de leur délégation à La Haye, et il a nommé une Commission restreinte de femmes-juristes de divers pays pour étudier la question. En matière médicale, il a résolu de suivre aux moyens d'encourager les échanges de femmes-médecins entre les divers pays, et cela de concert avec la Fédération internationale des femmes médecins. Enfin, le Conseil a affirmé le droit des femmes graduées des Universités de revendiquer leur admission aux fonctions publiques, au même titre que les hommes et avec un traitement égal.

En collaboration avec la délégation suisse, le Conseil a discuté les sujets à mettre à l'ordre du jour du prochain Congrès de l'I. F. U. W., qui, comme on se le rappelle, aura lieu à Genève en 1929, et en a fixé les dates du 7 au 14 août.

Après les belles journées de 1928, c'est une grosse responsabilité pour les femmes universitaires suisses de recevoir le Congrès de 1929, mais notre Fédération nationale est certaine qu'elle trouvera, auprès de toutes les femmes, l'appui nécessaire pour que nos hôtes de l'an prochain emportent de notre pays un souvenir aussi lumineux que celui qu'elles rapportent d'Espagne.

Nelly SCHREIBER-FAVRE, avocate.

Vice-présidente de l'I. F. U. W.

aidait de la sorte pour notre propagande, nous nous aiderions aussi en réunissant par nos propres moyens une somme équivalente. Faut-il rappeler ici, après tout notre intense effort de propagande à la Saffa, que seul ce Fonds Leslie a rendu possible, qu'une certaine timidité s'était manifestée à l'égard de ce dernier parmi quelques membres de notre Comité Central, et qu'il me fallut personnellement insister, et insister très fort, pour que l'on acceptât ce don, sans lequel nous aurions maintenant fait à l'Exposition figure de parente pauvre? Et ce furent enfin, toujours par l'entremise de ces relations internationales, nos démarches motivées par des réunions ou des décisions de la S. d. N. et du B. I. T.; notre vaine tentative pour que le gouvernement fédéral adjoignît une femme à sa délégation à la Conférence contre la traite de 1921; nos demandes, celles-ci alors couronnées de succès, pour qu'une femme conseillère technique accompagnât la délégation suisse aux Conférences Internationales du Travail de 1921, 1923, 1927 et 1928. En revanche, nous n'avons jamais essayé de demander au gouvernement suisse d'envoyer une femme aux Assemblées plénières de la S. d. N. comme déléguée suppléante, ainsi que le font un nombre grandissant chaque année de pays: nous savons trop bien la réponse qui nous attend, et nous savons aussi que, pour qu'une femme déléguée puisse être vraiment utile à Genève, il ne faut pas qu'elle soit une mineure politique. Car, de bien récentes expériences nous ont encore fait toucher du doigt la portée de notre incapacité en matière internationale, tant que nous n'aurons pas obtenu notre droit de vote...

... Il m'est impossible de clore cette évocation de quatorze ans d'activité suffragiste à peu près ininterrompue sans rappeler le souvenir de tous ceux et de toutes celles avec lesquels ce fut mon privilège de coopérer. Que l'on me permette toutefois de ne parler ici que des morts: Mlle de Mülinen, qui, si elle ne fut jamais une collaboratrice immédiate et directe, fut mieux encore, parce qu'elle fut une inspiratrice dont la flamme nous a toutes touchées; Mme Pieczynska, dont la ferveur de vie et la passion de justice restent

pour nous toutes comme un magnifique exemple de lutte et de courage; Mlle Graf, à qui nous devons, non seulement de nous avoir frayé la voie dans le canton de Berne, mais encore d'avoir exercé une influence profonde sur toute la génération, qui arrive maintenant à l'âge de prendre de nos mains le flambeau; Mme Hoffmann, pour qui l'idéal féministe était inséparable de cet idéal religieux, moral et éducatif, qu'elle défendit avec tant de courage et de persévérance; Mlle Erni, plus timide que ces grands chefs et plus réservée, mais tout aussi convaincue et dévouée; et enfin et surtout celui sans lequel je n'aurais peut-être pas occupé ce poste de combat, de vigilance et de responsabilités, souvent lourdes mais combien chères, parce qu'il a contribué pour beaucoup à m'en montrer le chemin: j'ai nommé Auguste de Morsier...

... Et maintenant, arrivée à l'étape de cette carrière de chef du mouvement suffragiste suisse, si je regarde en arrière, si je mesure le chemin parcouru, les expériences faites, les erreurs commises et les leçons reçues, je puis dire que très nettement un enseignement s'impose: l'absolue nécessité pour quiconque veut faire avancer notre cause en Suisse, d'être optimiste, d'avoir confiance, d'avoir foi. Car il ne faut pas se le dissimuler: le travail suffragiste chez nous n'est point chose facile ni aimable. L'opposition est tenace; la compréhension lente, la raillerie souvent lourde. C'est pourquoi beaucoup, et même parmi les meilleures, se découragent, et par crainte de l'échec immédiat certain, s'immobilisent dans l'attente passive des temps meilleurs. Là est le grand tort et le grand danger. Ces temps meilleurs viendront certainement, mais à une condition essentielle, c'est que nous les préparions par la confiance et l'enthousiasme. Qu'importe d'être défaites une, deux, trois, dix fois, du moment que la victoire est au bout! Et c'est cette assurance dans la victoire finale, cette décision joyeuse d'action, qui n'ignore pas les difficultés, mais les surmonte au lieu de se laisser dominer par l'hésitation et la crainte, c'est cette foi qui peut, elle aussi, transporter les montagnes, que je voudrais pouvoir insuffler à toutes

II. Un voyage féministe en Allemagne.

Si le métier de suffragiste internationale comporte — et bien davantage qu'on ne le croit communément ! — de très lourdes charges, des fatigues intenses et des à-coups de travail que compliquent encore les milliers de kilomètres et les frontières séparant des collaboratrices qui, pour bien faire, devraient pouvoir se rencontrer toutes les semaines, — il amène aussi avec lui de grandes joies de tout ordre, parmi lesquelles il faut placer en bon rang le vif intérêt de voyages à l'étranger dans des conditions toutes spéciales. Voyages hâtifs, trop hâtifs certes, pour celles que l'amour de la nature, de l'art et du pittoresque pousse aux longues visites recueillies aux chefs-d'œuvre des musées, et aux flâneries au bord des grands fleuves sur les terrasses des palais anciens: plusieurs de celles que les récentes réunions du Comité Exécutif et de la Commission de la Paix de l'Alliance internationale pour le Suffrage avaient appelées en Allemagne n'ont-elles pas dû quitter Dresde, la ville d'art et de beauté, sans en avoir entrevu beaucoup plus que l'Elbe aux tons d'opale, coulant à larges bords sous les arches de pierre de ses vieux ponts ? et n'est-ce pas avec le sentiment de faire tant soit peu l'école buissonnière que celle qui écrit ces lignes a réussi à intercaler, de ci de là, entre séances de Comités, conférences de propagande, entrevues officielles et manifestations publiques, quelques demi-journées de vacances dans les bois de la Wartbourg dorés par l'automne, où semblait résonner le chant des pèlerins de *Tannhäuser*, ou parmi les trésors des collections de Dresde, qui évoquent avec tant de force et de couleur une époque de richesse artistique de l'histoire saxonne, ou dans les maisons antiques et modestes, que semblent hanter encore, au coin des rues paisibles de l'ancienne résidence de Weimar, l'ombre des deux grands poètes du classicisme, non seulement allemand, mais humain ? Voyages trop hâtifs aussi pour les esprits curieux de la psychologie des peuples, de la mentalité politique d'après-guerre dans un pays remué par une profonde tragédie; trop hâtifs même pour des féministes désireuses de mesurer les résultats acquis en neuf ans d'égalité politique entre hommes et femmes: ce n'est point en dix-huit jours d'Allemagne, dont le tiers en tout cas fut occupé par des travaux et des discussions d'ordre essentiellement international et point du tout af-

celles que les circonstances mettent maintenant à la tête de notre mouvement. Car ce ne sont que ceux qui croient au succès qui y font croire les autres, et c'est leur propre défaite que se creusent fatalement les pessimismes et les timides.

Mais là n'est pas la seule grande leçon que j'ai retirée de ces années de présidence. J'en ai appris à fond une autre, plus importante encore: le respect absolu des principes. Non pas cette observation pédante, minutieuse, tatillonne, d'une règle formaliste jadis adoptée, et qui ne correspond peut-être plus à des circonstances nouvelles; non pas cette intransigeance agressive et bornée, qui se briserait sur l'obstacle que plus de largeur et de compréhension saurait écarter; mais le respect fidèle et grave, fût-ce même au prix de sacrifices individuels ou collectifs, des principes sains, justes, démocratiques, qui constituent la base essentielle de toute revendication d'ordre idéaliste comme est la nôtre. Du tact, de la mesure, de l'a-propos assurément, car on gagne rarement quelque chose à enlever les vitres des adversaires ou à effrayer la bonne volonté des modérés; mais on gagne encore moins, et j'en suis persuadée, à cacher son drapeau, et à se taire peureusement. Il faut insister là-dessus, car cela est primordial et angoissant en cette heure où souffle un vent d'opportunisme sur notre pays et sur nos institutions, où s'étale cette préoccupation admirative du succès matériel seul, et dont notre féminisme suisse se laisse, hélas! parfois entacher. Loin de nous, donc, les peureux, les craintifs, ceux qui vous assurent, chaque fois que vous vous êtes refusés à une compromission, « que vous avez beaucoup nui à la cause du suffrage »... (combien souvent n'ai-je pas entendu cette phrase que jamais la réalité ne m'a prouvée vraie!); loin de nous les habiles, ou ceux qui se croient tels: loin de nous ceux qui nous prodiguent des conseils de silence, d'immobilisme, d'inaction, de timidité dans l'affirmation de notre foi féministe, et pour tout dire en un mot de l'habileté camouflée en prudence... Car, et c'est mon intime conviction, la Cause, notre Cause ne gagnera du terrain, n'imposera du respect à ses adversaires, n'obtiendra la victoire, qu'en s'affirmant haut et net, au grand jour hardiment et loyalement, sans fléchissement de conscience, sans concession aux puissances matérielles, sans peur et sans reproche.

Et c'est là, en quittant ce poste aimé de chef, le testament politique que je laisse aux suffragistes de mon pays.

E. Gb.

mand, que l'on peut prétendre rassembler de façon concluante, et sans courir le grave danger des généralisations superficielles, des constatations définitives.

Et pourtant, certaines impressions subsistent et se retrouvent, à peu près les mêmes, à Berlin comme dans les petites villes de Thuringe, à Dresde ou à Leipzig, comme à Francfort. Sans doute, parce que, dans toutes ces villes, ce sont les mêmes groupes féministes que nous avons rencontrés, mais qui, d'autre part, s'orientent souvent diversement au point de vue politique et social; et il est évident que là où les femmes sont citoyennes actives, cette différence d'orientation politique et sociale peut acquérir une portée bien plus grande que chez nous, et par conséquent conférer plus de valeur à l'unité de ces impressions.

Citoyennes actives. Les femmes allemandes le sont-elles réellement? De par la loi, de par la Constitution, oui assurément. Et c'est pourquoi nous avons relevé avec une certaine émotion la plaque commémorative apposée sur ce théâtre de Weimar, rappelant que ce fut en ce lieu, témoin déjà de tant de gloires spirituelles, que le peuple allemand s'est donné, le 11 août 1919, sa Constitution républicaine. C'est de l'histoire mondiale, mais c'est aussi de l'histoire féministe. Si bien que, dans certains milieux, on nous a fait, à propos de nos conférences à travers l'Allemagne, la même objection que celle qui nous avait été formulée en Suisse: dans un pays où les femmes possèdent tous les droits politiques, que pouvions-nous encore leur apporter, même au nom d'une puissante Association féministe internationale? Mais les chefs du féminisme allemand l'avaient, elles, tout de suite saisi et réalisé: la possession du droit de suffrage n'implique pas, *ipso facto*, et sans aucune peine, la possession des autres droits civils, économiques, moraux, de la femme. Le bulletin de vote ne fournit que le moyen de travailler à cette égalité de droits en d'autres domaines; le suffrage féminin n'est pas en lui-même une fin, mais bien un commencement; et c'est seulement quand il a été reconnu aux femmes que débute leur véritable activité. Il était, dès lors, tout le contraire d'un inutile verbiage de parler de ce que font, à travers le monde, les femmes déjà munies de ce droit primordial et élémentaire pour obtenir d'autres droits; de montrer comment tous ces efforts s'harmonisent et se complètent dans la vaste organisation de l'Alliance Internationale, comment celle-ci travaille à éveiller chez ses membres le sentiment de leurs responsabilités à l'égard de la chose publique et la nécessité d'utiliser leurs forces de citoyennes pour les mêmes buts, nationaux et internationaux; d'exposer enfin comment cette action mondiale parallèle se manifeste de façon constante auprès de la Société des Nations, auprès du Bureau International du Travail, pour l'égalité des droits de la femme, pour la compréhension internationale; et comment elle se manifestera tout spécialement, en juin prochain, à ce Congrès international de Berlin, qui fêtera en même temps nos vingt-cinq ans d'existence dans la ville même où notre Alliance fut fondée. Et c'était là souvent une note nouvelle qui résonnait. Pour les femmes de notre génération et de la génération plus jeune surtout, qui ont eu le plein de leur activité durant la période d'encerclement causée par la guerre, et auxquelles il nous paraissait parfois dévoiler des horizons très larges et très captivants en parlant de ce travail féministe international qui n'était bien connu que des chefs, de celles qui ont été déléguées à des Congrès à l'étranger. Ailleurs, en revanche, nous avons eu le privilège de rencontrer des pionnières, celles qui ont connu les temps héroïques du mouvement suffragiste, l'époque où il était interdit aux femmes allemandes de participer à des réunions politiques, celles qui ont marrainé notre Alliance à sa naissance à Berlin en 1904, admiré et vénéré Mrs. Chapman Catt à ses débuts de présidente, et sur les traits rayonnants desquelles on lisait la joie de voir se renouer, après tant d'années, des liens si précieux pour elles, leur âge, leur santé, leurs ressources disparues aussi. Les avant tenues jusqu'ici à l'écart, par la participation à nos Congrès, de toute reprise de ces relations internationales qui furent pour elles une joie autrefois et une révélation.

Et leur droit de vote, qu'en font toutes ces femmes? A notre question précise sur ce point, la réponse a été généralement unanime: le suffrage féminin est tombé comme une